

mates, ducs et comtes francs et gallo-romains, *nobiliiores, gardings, judices, ducs et comtes* visigoths et ibéro-romains, *gasindes, gastaldes, ducs et comtes* lombards et italiens, en viennent à former une même classe, celle des *seigneurs* et des *grands* (*seniores, optimates, proceres, potentes*), qui remplace celle des sénateurs romains et des anciens nobles germaines et celtes. Au-dessous d'eux et à leur service, ils groupent leurs agents, leurs familiers, leurs hommes d'armes (*familia, maisnie, comitatus, trustee*), que leur patronage anoblit, au point qu'en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie, et même un moment en Gaule, de simples domestiques, les *ministeriales*, souvent de condition servile, se trouvent promus au rang de nobles. Soit de gré, soit de force, tantôt malgré les rois, tantôt avec leur assentiment, l'aristocratie, assumant le rôle de protection que l'État dans une société civilisée revendique seul à l'égard des individus, se subordonne les moyens et les petits propriétaires, en leur donnant son patronage (*patrocinium*), en généralisant parmi eux la *recommandation*, et en les enrôlant dans la vassalité. Toute une hiérarchie de domaines et de personnes libres dépendantes se crée ainsi, sous la tutelle des grands propriétaires, moyennant un mutuel échange de services et moyennant la concession au profit des vassaux de propriétés (*bénéfices, précaires*) qui, données à titre révocable ou viager, ne tardent pas à devenir héréditaires. Enfin, dans une partie de l'Occident, une nouvelle étape est accomplie, lorsque l'État, se dépouillant, en vertu des concessions d'*immunités*, des attributions de la puissance publique, administration, police, justice, levée des impôts et des troupes, le grand propriétaire devient, en même temps que le haut fonctionnaire, une sorte de souverain dans sa circonscription. Alors au régime seigneurial qui mettait les hommes, au point de vue économique et social, dans la dépendance de l'aristocratie foncière, se superpose le régime féodal qui, au IX^e et surtout au X^e siècle, confère définitivement à la classe